

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DASCO 20** Subventions (3.000 euros) à diverses associations pour des actions Politique de la Ville dans le 11e arrondissement.

**Mmes Alexandra CORDEBARD et Colombe BROSSEL, rapporteures.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L. 2511- 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à diverses associations au titre de la Politique de la Ville dans le 11e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 20 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.000 euros est attribuée à l'association Galane 8, rue du Général Renault (11e) (132161), dossier n° 2017-01827 pour une action intitulée « Education - de l'Ombre à la lumière ».

Article 2 : Une subvention de 1.000 euros est attribuée à l'association Fontaine O Livres 5, passage Piver (11e) (5521), dossier n° 2017-03091 pour une action intitulée « ateliers de création de livres numériques interactifs ».

Article 3 : Une subvention de 1.000 euros est attribuée à l'association Pandrata Circle 8, rue du Général Renault, MDA du 11e (11e) (11465), dossier n° 2017-03628 pour une action intitulée « Culture – stages découverte des arts et cultures de notre Monde quartier fontaine au roi».

Article 4 : La dépense correspondante, d'un montant de 3.000 euros, sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 213, ligne VF80002, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2017.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**